



Charte du pongiste



JA Mordelles Tennis de Table

Pourquoi cette charte ?

Cette charte s'adresse à tous les licenciés de la JA Mordelles Tennis de Table. L'adhésion au club vous donne des droits et des devoirs.

Le respect de cette charte a pour objectif de garantir l'esprit sportif, la convivialité et l'image de votre club.

Rappels

Le Pongiste Mordelais représente l'image de son club et de son sport.

Il doit se comporter en sportif fair-play, respectueux et responsable autant envers ses adversaires qu'envers ses partenaires de clubs et de ses encadrants.

Les droits du joueur

- Bénéficier de créneaux d'entraînements libres et/ou dirigés réguliers
- Bénéficier d'accès à la compétition (par équipe ou individuelle)

Les devoirs du joueur

- Il respecte les autres personnes qui l'entourent
- Il respecte le matériel mis à disposition (tables, séparations, marqueurs...)
- Il pratique le tennis de table en tenue adéquate : short + t-shirt + chaussures de salle, lors des entraînements et aux compétitions
- Il se présente à l'heure aux entraînements dirigés et aux compétitions
- Il prévient suffisamment à l'avance de ses retards et/ou absences pour les entraînements ou les compétitions où il s'est engagé
- Il respecte son adversaire et ne l'insulte pas durant un match, ni après
- Il ne s'énerve pas en jouant, même lorsqu'il perd un point. Cela ne sert à rien si ce n'est à le déconcentrer
- Il s'excuse lors d'un oint gagné avec le filet ou touchant un bord de la table
- Il serre la main de son adversaire en fin de match, ainsi qu'à l'arbitre et au(x) coach(s) adverse(s) éventuel(s)
- Il accepte la défaite afin de pouvoir progresser car on apprend autant d'une défaite que d'une victoire
- Il écoute les conseils et consignes de ses entraîneurs et coachs
- Il participe à la vie du club

Rappel aux parents (pour les joueurs mineurs)

La section Tennis de Table a pour vocation de former votre enfant à la pratique du Tennis de Table (en loisir ou en compétition) et vise à son épanouissement personnel dans cette activité. Elle ne relève donc pas de la garderie !

Il est également rappelé que l'ensemble des déplacements pour les diverses compétitions où il s'engage reste à votre charge.

Les sanctions

En cas de manquement à ces règles, le club pourra être amené à prendre des sanctions envers le joueur fautif après entretien (joueur, entraîneur, dirigeant, parents) qui pourra aller de l'avertissement à l'exclusion temporaire ou définitive de la section Tennis de Table.

Signature joueur **et** signature responsable légal (pour les mineurs)